

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le trente-et-un janvier deux-mille-vingt à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 41
DATE DE LA CONVOCATION	24/01/2020
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	07/02/2020

OBJET :**Budget Primitif 2020****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Rolande LESBROS , M. François DAROUX , Mme Bénédicte FEROTIN , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Catherine ASSO , M. Daniel GALLAND , Mme Martine BOUCHARDY , Mme Françoise DUSSERRE , M. Maurice MARCHETTI , M. Vincent MEDILI , Mme Sarah PHILIP , M. Francis ZAMPA , Mme Raymonde EYNAUD , Mme Monique PARA , M. Claude BOUTRON , Mme Aïcha-Betty DEGRIL , M. Pierre PHILIP , Mme Véronique GREUSARD , Mme Chantal RAPIN , Mme Christiane BAR , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Elodie BRUTINEL LARDIER , M. Gil SILVESTRI , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jérôme MAZET , M. Stéphane ROUX , Mme Evelyne COLONNA , M. Jean-Michel MORA , M. Alexandre MOUGIN , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Ginette MOSTACHI , M. Joël REYNIER , Mme Isabelle DAVID , M. Guy BLANC , M. François-Olivier CHARTIER , M. Pierre-Yves LOMBARD , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Christophe PIERREL , Mme Vanessa PICARD , M. Jean-Louis DANGAUTHIER
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

Mme Maryvonne GRENIER procuration à M. Daniel GALLAND, M. Bruno PATRON
procuration à M. Jean-Pierre MARTIN

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Jérôme MAZET, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Le budget primitif est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les dépenses et les recettes annuelles de la Commune. Il est voté par nature avant le 15 avril de l'exercice auquel il se rapporte et exceptionnellement avant le 30 avril, les années de renouvellement des conseils municipaux. Étant un document prévisionnel, il peut faire l'objet de modifications en cours d'exercice. Les crédits quant à eux sont votés par chapitres.

Il est établi en deux sections, l'une de fonctionnement et l'autre d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses. Ces sections sont ensuite divisées en chapitres et articles.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (*dépenses de personnel, fourniture, entretien des locaux...*).

La section d'investissement, elle, présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Un débat a eu lieu le 6 décembre 2019 sur les orientations budgétaires générales envisagées pour l'exercice 2020; ces orientations ont été traduites dans les budgets ci-annexés dont les équilibres sont les suivants (Détail des programmes d'investissement en annexe)

BUDGET GENERAL

Exercice 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	BP 2019	BP 2020	% évolution
Total Dépenses	54 439 762,22	54 854 854,13	0,76%
011 - Charges à caractère général	10 635 058,20	10 191 248,35	-4,17%
012 - Charges de personnel	23 153 300,00	23 135 229,00	-0,08%
014 - Atténuations de produits	1 870 000,00	1 875 000,00	0,27%
65 - Autres charges de gestion courante	7 161 408,02	6 656 276,78	-7,05%
66 - Charges Financières	750 000,00	720 000,00	-4,00%
67 - Charges Exceptionnelles	539 600,00	187 100,00	-65,33%
Opérations d'ordre	2 230 396,00	2 090 000,00	-6,29%
023 - Virement à la section d'investissement	8 100 000,00	10 000 000,00	23,46%
Total Recettes	54 439 762,22	54 854 854,13	0,76%
013 - Atténuations de charges	100 000,00	90 000,00	-10,00%
70 - Produits des services	5 036 949,80	4 887 569,60	-2,97%
73 - Impôts et taxes	38 475 124,42	39 270 979,03	2,07%
74 - Dotations et participations	9 268 988,00	9 425 805,50	1,69%
75 - Autres produits de gestion courante	686 200,00	588 000,00	-14,31%
76 - Produits financiers	132 000,00	128 000,00	-3,03%
77 - Produits exceptionnels	437 000,00	57 000,00	-86,96%
Opérations d'ordre	303 500,00	407 500,00	34,27%

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

SECTION D'INVESTISSEMENT

	BP 2019	BP 2020	% évolution
Total Dépenses	21 421 905,16	23 040 735,00	7,56%
20-21-23 - Dépenses d'équipement	15 139 155,16	12 695 085,00	-16,14%
Remboursement dette en capital	5 669 250,00	5 628 150,00	-0,72%
45 - Opérations pour compte de tiers	200 000,00	4 200 000,00	2000,00%
Opérations d'ordre	413 500,00	517 500,00	25,15%
Total Recettes	21 421 905,16	23 040 735,00	7,56%
10- Dotations et fonds divers	2 730 000,00	2 800 000,00	2,56%
13 - Subventions	1 818 868,40	530 505,00	53,94%
16 - Dette	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00%
165 - Cautions bancaires	3 250,00	2 150,00	-33,85%
45 - Opérations pour compte de tiers	200 000,00	4 200 000,00	2000,00%
024 - Cessions immobilières	3 229 390,76	308 080,00	-90,46%
Opérations d'ordre	2 340 396,00	2 200 000,00	-6,00%
021 - Virement de la section de fonctionnement	8 100 000,00	10 000 000,00	23,46%

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

Budget annexe des parkings

Exercice 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	BP 2019	BP 2020	% évolution
Total Dépenses	1 428 000,00	1 535 500,00	7,53%
011 - Charges à caractère général	496 637,00	461 799,00	-7,01%
012 - Charges de personnel	300 863,00	355 701,00	18,23%
65 - Autres charges de gestion courante	0,00	500,00	
66 - Charges Financières	42 000,00	31 000,00	-26,19%
67 - Charges Exceptionnelles	3 500,00	1 500,00	-57,14%
Opérations d'ordre	285 000,00	285 000,00	0,00%
023 - Virement à la section d'investissement	300 000,00	400 000,00	33,33%
Total Recettes	1 428 000,00	1 535 500,00	7,53%
70 - Produits des services	1 300 000,00	1 390 000,00	6,92%
75 - Autres produits de gestion courante	0,00	500,00	
Opérations d'ordre	128 000,00	145 000,00	13,28%

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

SECTION D'INVESTISSEMENT

	BP 2019	BP 2020	% évolution
Total Dépenses	2 148 000,00	4 685 000,00	118,11%
20-21-23 - Dépenses d'équipement	1 588 000,00	4 169 000,00	162,53%
16- Remboursement dette en capital	369 000,00	371 000,00	0,54%
Opérations d'ordre	191 000,00	145 000,00	-24,08%
Total Recettes	2 148 000,00	4 685 000,00	118,11%
13 - Subventions	1 500 000,00	4 000 000,00	166,67%
Opérations d'ordre	348 000,00	285 000,00	-18,10%
021 - Virement de la section de fonctionnement	300 000,00	400 000,00	33,33%

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.
Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

BUDGET ANNEXE ESPACE CULTUREL

Exercice 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	BP 2019	BP 2020	% évolution
Total Dépenses	805 930,00	812 430,00	0,81%
011 - Charges à caractère général	520 243,00	513 748,00	-1,25%
012 - Charges de personnel	270 127,00	281 532,00	4,22%
65 - Autres charges de gestion courante	0,00	500,00	
Opérations d'ordre	15 560,00	16 650,00	7,01%
023 - Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	
Total Recettes	805 930,00	812 430,00	0,81%
74 - Subventions de fonctionnement	328 230,00	328 230,00	0,00%
Recettes d'exploitation	477 000,00	483 500,00	1,36%
Opérations d'ordre	700,00	700,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT

	BP 2019	BP 2020	% évolution
Total Dépenses	15 560,00	16 650,00	7,01%
21 - Dépenses d'équipement	14 860,00	15 950,00	7,34%
Opérations d'ordre	700,00	700,00	
Total Recettes	15 560,00	16 650,00	7,01%
Opérations d'ordre	15 560,00	16 650,00	7,01%
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00%

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

Décision :

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses article L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2313-2 ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 6 décembre 2019;

Sur avis favorable de la Commission des Finances et du Budget réunie le 23 janvier 2020 je vous propose :

article unique : d'approuver le budget primitif 2020 ci-annexé pour le budget général et les budgets annexes.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 35

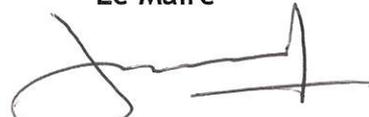
- CONTRE : 2

Mme Isabelle DAVID, M. Christophe PIERREL

- ABSTENTION(S) : 6

M. Joël REYNIER, M. François-Olivier CHARTIER, M. Pierre-Yves LOMBARD, Mme Marie-José ALLEMAND, Mme Vanessa PICARD, M. Jean-Louis DANGAUTHIER

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 10 FEV. 2020

Affiché ou publié le :

10 FEV. 2020

BUDGET ANNEXE DE L'ABATTOIR
Exercice 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	BP 2019	BP 2020	% évolution
Total Dépenses	158 600,00	168 000,00	5,93%
011 - Charges à caractère général	17 030,00	34 520,00	102,70%
Opérations d'ordre	93 000,00	93 000,00	0,00%
023 - Virement à la section d'investissement	48 570,00	40 480,00	-16,66%
Total Recettes	158 600,00	168 000,00	5,93%
70 - Produits des services	152 000,00	160 000,00	5,26%
Opérations d'ordre	6 600,00	8 000,00	21,21%

SECTION D'INVESTISSEMENT

	BP 2019	BP 2020	% évolution
Total Dépenses	141 570,00	133 480,00	-5,71%
Dépenses d'équipement	134 970,00	125 480,00	-7,03%
Opérations d'ordre	6 600,00	8 000,00	21,21%
Total Recettes	141 570,00	133 480,00	-5,71%
Opérations d'ordre	93 000,00	93 000,00	0,00%
021 - Virement de la section de fonctionnement	48 570,00	40 480,00	-16,66%

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2020

BUDGET GENERAL

SECTEUR SCOLAIRE :

Matériel scolaire	53 004,16
Matériels et câblage informatiques divers	7 995,84
Travaux dans les écoles	459 000,00

TOTAL SECTEUR SCOLAIRE	520 000,00
-------------------------------	-------------------

SECTEUR SPORTIF

Matériels divers	27 854,00
Travaux divers dans les installations sportives	113 051,58
Stade honneur isolation et ravalement des façades des vestiaires	50 000,00
Salle des arts martiaux	720 000,00

TOTAL SECTEUR SPORTIF	910 905,58
------------------------------	-------------------

SECTEUR SOCIAL

Matériels et travaux divers dans les bâtiments	32 200,00
Travaux d'accessibilité de la Maison du Poilu	118 200,00

TOTAL SECTEUR SOCIAL	150 400,00
-----------------------------	-------------------

SECTEUR CULTUREL

Extension et rénovation Conservatoire	1 560 000,00
Matériels et travaux divers dans les installations	117 583,69

TOTAL SECTEUR CULTUREL	1 677 583,69
-------------------------------	---------------------

SECTEUR ENVIRONNEMENT

Plantation d'arbres (opération financée par la Région)	200 000,00
Aire de jeux Parc Chabrand	50 000,00
Travaux et plantations dans les forêts communales	10 240,00
Matériel et travaux Domaine de Charance	3 596,00
Jardins familiaux de Bonne	28 000,00
Travaux bornes incendie	13 000,00
Matériel et travaux divers dans parcs et espaces verts	16 000,00
Matériel et travaux dans les cimetières	5 500,00

TOTAL ENVIRONNEMENT	326 336,00
----------------------------	-------------------

SECTEUR VOIRIE

Acquisition de matériels	53 800,00
Réfection et aménagements de voirie et trottoirs	792 506,29
Etudes pont du Buzon	30 000,00
Etudes pont de la Luysanne	20 000,00
Relevés Topo, missions sps	15 000,00
Maîtrise d'ouvrage déléguée du rond point du sénateur	4 000 000,00
Travaux signalisation tricolore et bornes accès	55 592,00
Travaux divers Romette	50 000,00

TOTAL SECTEUR VOIRIE	5 016 898,29
<u>AUTRES INVESTISSEMENTS</u>	
Acq. divers matériels pour les services municipaux	179 783,60
Divers travaux dans bâtiments communaux	728 040,00
Travaux édifices cultuels	4 500,00
Etudes diverses	49 800,00
Travaux et matériels divers éclairage public	180 450,00
Acquisitions foncières	980 338,50
Installation 3 bornes de recharge rapide	156 000,00
Acquisition de matériel roulant	250 000,00
Matériels, logiciels et travaux informatiques	228 119,34
Frais d'insertions	14 000,00
TOTAL AUTRES INVESTISSEMENTS	2 771 031,44
<u>SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES</u>	
Subvention d'équipement Etat - Rocade	1 316 930,00
Subvention d'équipement au Budget annexe Parkings municipaux	4 000 000,00
Subvention façades	5 000,00
TOTAL SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	5 321 930,00
TOTAL BUDGET GENERAL	16 695 085,00

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2020

BUDGETS ANNEXES

Budget Parkings

Matériel divers	15 193,00
Construction parking de la Providence (CP 2020)	4 000 000,00
Travaux divers parkings	142 807,00
Etudes et insertions divers	11 000,00

TOTAL	4 169 000,00
--------------	---------------------

Budget Quattro

Matériels divers	15 950,00
------------------	-----------

TOTAL	15 950,00
--------------	------------------

Budget Abattoir

Frais d'études et d'insertion	53 500,00
Travaux divers	71 980,00

TOTAL	125 480,00
--------------	-------------------

TOTAL BUDGETS ANNEXES

4 310 430,00

TOTAL GENERAL

21 005 515,00
